

Observation n°44

Bonjour Madame AUDEBERT,

Etant riverains du projet photovoltaïque de Mignaloux Beauvoir et après étude des différents documents nous nous opposons à sa réalisation. Nous avons une interrogation concernant la **non prise en compte des habitations voisines dans l'étude d'impact**.

Dans 4+-+EIE page 35, il est indiqué que les abords du site sont peu urbanisés. La cité du golf de Mignaloux et le lieu dit Boislamy sont **totalelement ignorés**.

La rose des vents **page 55** montre bien que Boislamy est sous les vents dominants. De toute façon dans aucun des documents fournis il n'est question des nuisances d'un élevage de volailles pour les riverains : ni en termes de bruit, d'odeurs, d'insectes ...

Pourtant il est très facile de trouver des témoignages très alarmants sur des situations existantes.

Dans **OUEST FRANCE** publié le 01/10/2013 « A côté d'un élevage de poules ils vivent la galère »

Ces riverains ont attrapé la gale et même perdu leur chien à cause de l'eau de ruissellement contaminée par des millions de germe,

Dans **L'ORNE COMBATTANTE** publié 09/10/2018 « CHANU . Voisins d'un poulailler industriel, ils vivent l'enfer » Ces riverains sont assaillis par des odeurs nauséabondes,

Dans **FRANCE INFO Centre Val de Loire** le 02/11/2022 le village de NEUVY EN SULLIAS bien qu'éloigné de 2 kms d'un élevage de poules pondeuses, est envahi par les mouches.

Après l'installation d'élevages de grand volumes, force est de constater que les conditions de vie des riverains deviennent intenable et leur patrimoine immobilier perd au moins 20% de sa valeur.

Nous vous rappelons que le lieu dit Boislamy est très proche du projet et surtout se situe sous les vents dominants. Il s'agit d'un hameau boisé, les odeurs nauséabondes vont venir s'y bloquer et les mouches pulluler. Pourquoi laisser s'implanter un élevage de volailles sachant que cela va détériorer le quotidien des voisins et créer des situations de conflit qui encombreront les tribunaux ?

Nous vous remercions pour la prise en compte de ces remarques.

Cordialement

Claude et Sylviane TRINQUET